



Mairie de Noailhac
Tarn

Mairie de Noailhac
2 Place paul Grnaud
81490 NOAILHAC

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT L'INVENTAIRE ET LE RÉPERTOIRE DES CHEMINS RURAUX

1 : CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE LA PROCEDURE

La gestion de la voirie communale relève de la compétence du Conseil Municipal.
La voirie communale comprend les voies publiques dénommées voies communales et les chemins ruraux.

Toute décision de classement et déclassement de voie communale ou d'aliénation de chemin rural doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal, prise selon les cas de figure après une procédure d'enquête publique.

Les modalités de cette enquête sont fixées par le code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), notamment les articles L.161-6-1 et les articles R.161-11-1, R.161-11-2, R.161-11-3 et D.161-11-4 de ce code relatif au recensement des chemins ruraux qui fixent les modalités de l'enquête publique préalable.

Le dossier d'enquête comprend :

- Une notice explicative.
- Un tableau d'inventaire et de répertoire des chemins ruraux.
- Un plan de la voirie communale au 1/5000^{ème}.
- La délibération du Conseil Municipal autorisant la mise à l'enquête publique.
- L'arrêté municipal d'ouverture de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera du 22 mai 2023 au 07 juin 2023 inclus.

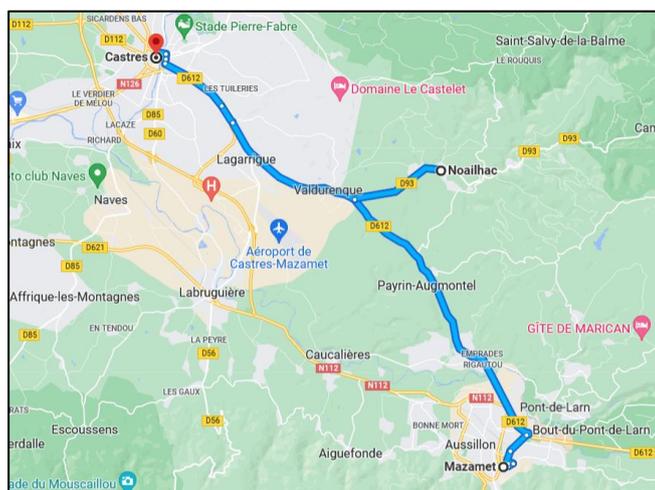
Monsieur Jean-Claude BARTHÈS, retraité de la fonction publique, a été désigné comme commissaire enquêteur.

2 : NOTICE EXPLICATIVE

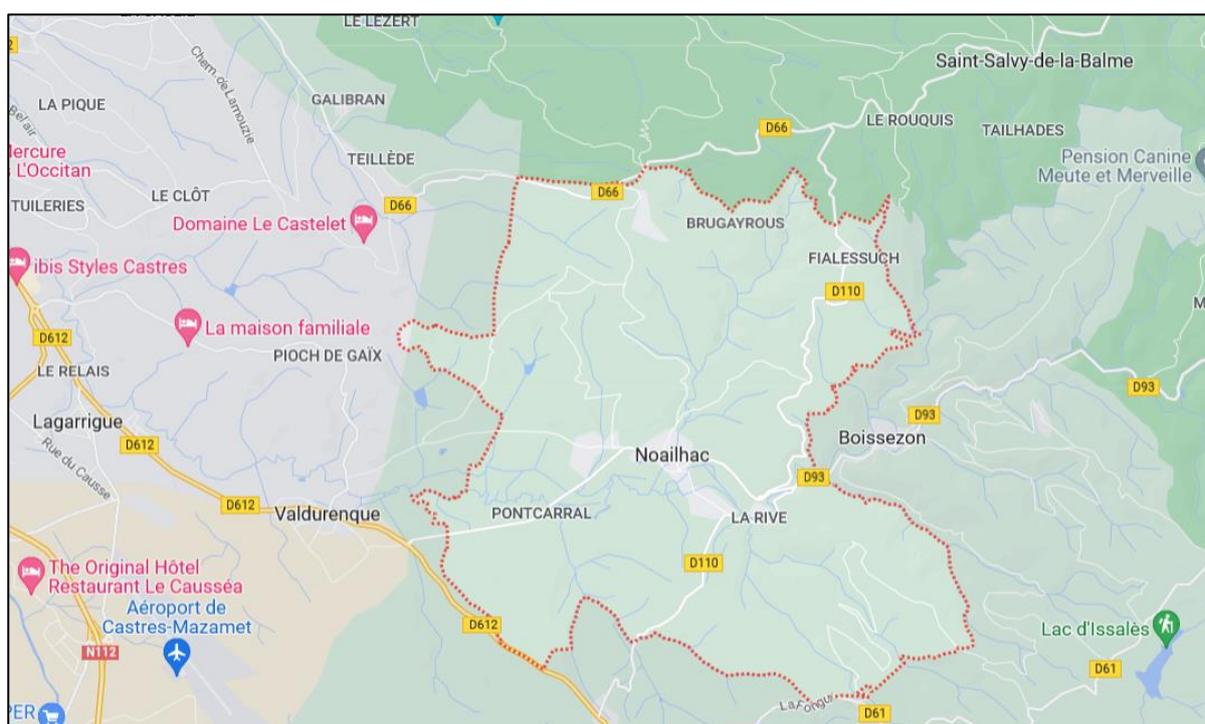
2.1 Présentation de la commune de Noailhac

La commune de Noailhac est une commune française située dans le sud-est du département du Tarn, en région Occitanie.

La commune est dans le Castrais, entre la rive droite de l'Agout au sud et son affluent, le Dadou, au nord.



Bordée par les commune de St Salvy et Castres (au nord), Boissezon (à l'est), Payrin-Augmontel (au sud), Valdurenque (à l'ouest), cette commune a une superficie de 2 080ha. Le principal cours d'eau est la Durenque qui traverse la commune d'est en ouest. Le Ganoubre est un affluent qui descend du Sidobre. La Montagne Noire, au sud et le plateau d'Anglès à l'est limitent la commune. L'altitude de moyenne est de 233m, avec un maximum de 475m.



Noailhac compte 870 habitants au 1^{er} janvier 2018.

L'habitat se concentre autour du bourg et des hameaux : Malacan, Fialesuch, le Pont du Grel, le Colombier, la Rive, Pont-Carral, la Fénassarié, Piod'Azou.

Sur le plan institutionnel, la commune de Noailhac est membre de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet

Un tableau de classement unique des chemins ruraux entretenus existe. Il ne comprend pas les chemins non revêtus, c'est-à-dire non entretenus.

Il paraît nécessaire de compléter ce tableau en prenant en compte tous les chemins ruraux car :

- leur utilisation, notamment par les randonneurs, est une réalité. Deux itinéraires sont répertoriés : les boucles du Ganoubre et les forêts du Malous. Le GR 653 (voie d'Arles vers Compostelle) traverse la commune.

Ils servent également pour une épreuve sportive dénommée « Le Dahu » qui est un parcours nocturne, à VTT, avec roadbook.

- certains sont carrossables avec des engins tout terrain et donc peuvent servir dans le cadre de la défense contre les feux de forêt, la commune ayant une surface boisée importante.

2.2 : Présentation du projet.

Par délibération 16122021_02 en date du 16 décembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau tableau de classement des voiries communales qui a fixé la longueur des voies communales à 11 026ml, la longueur des voies à caractère de rues à 4 211ml, soit une longueur de total des voies 15237ml.

Par délibération n°02062022_02 en date du 02 juin 2022, le Conseil Municipal a décidé de procéder au recensement des chemins ruraux sur l'ensemble du territoire de Noailhac.

Par délibération n°13042023_04 en date du 13 avril 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'inventaire et le répertoire des chemins ruraux en vue de sa mise à enquête publique.

Cet inventaire et répertoire des chemins ruraux fait l'objet de la présente enquête publique. Il identifie :

- 42 chemins ruraux pour une longueur totale de 38 347.82 ml
- 7 290.14 ml de chemins ruraux empierrés
- 31 057.68 ml de sentiers

Au vu du résultat de l'enquête et des conclusions du commissaire enquêteur, l'inventaire des chemins ruraux sera soumis au conseil municipal pour approbation et intégration au tableau de la voirie communale.